

« Mon lieutenant ? » - « Non. Lieutenant ! Je suis marin ! »

Usuellement, on donne du « Mon » lorsqu'on s'adresse à certains gradés : « Mon général », « Mon colonel », « Mon capitaine », etc. Dans la Marine, cette pratique n'existe pas, ou plus exactement, elle n'existe plus. Pourquoi ?



La légende prétend qu'après la défaite de Trafalgar, le 21 octobre 1805, Napoléon, qui tenait pour responsables les officiers de la « Royale » – alors appellation de la Marine –, décida qu'on ne leur dirait plus « Mon » devant leur appellation de grade, « Mon » étant le diminutif de « Monsieur ». Ainsi, il les punit en leur retirant cet honneur. En réalité, on a le choix d'appeler un officier de Marine « Monsieur/Madame le (au masculin toujours) [son grade] » ou « Monsieur/Madame (tout court) » ou – et c'est effectivement la manière la plus courante – les appellations courtes type : « amiral », « commandant », « capitaine », « lieutenant », etc.